# Acte de naissance. Parenté transgenre

## Revue - Etat Civil

### Source - Jurisprudence

La Cour d’appel de Toulouse a reconnu le droit pour une femme transgenre, née homme, d’être désignée comme mère dans l’acte de naissance de sa fille biologique (CA Toulouse, 9 février 2022,

*Mme C.*

, n° 20/03128).